Catalogue 11-001-XIF (English 11-001-XIE) ISSN 0380-6103

Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 21 juillet 2005
Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Statistiques de la criminalité, 2004 2
Le taux de criminalité au Canada, d'après les données communiquées par les services de police, a affiché un léger repli de 1 % l'an dernier. Cependant, alors que le taux global de crimes avec violence a baissé, le taux national d'homicides a augmenté de 12 %.

Étude : Disparités de revenu entre les villes et les provinces, 2001 7
Dans les provinces dont la population est concentrée plus fortement dans les petites villes et dans les régions rurales, les revenus d'emploi par habitant ont tendance à être beaucoup plus faibles, selon une nouvelle étude.

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs, juin 2005 10

La revue des céréales et des graines oléagineuses, mai 2005 10

Livraisons des principales céréales, juin 2005 11

Statistiques sur le broyage, juin 2005 11

Transport du pétrole brut et des produits pétroliers raffinés par pipeline, avril 2005 11

Nouveaux produits

12

Communiqués

Statistiques de la criminalité
2004

Le taux de criminalité au Canada, d'après les données communiquées par les services de police, a affiché un léger repli de 1 % l'an dernier. Cependant, alors que le taux global de crimes avec violence a baissé, le taux national d'homicides a augmenté de 12 %.

Le taux de criminalité reprend sa tendance à la baisse amorcée en 1991

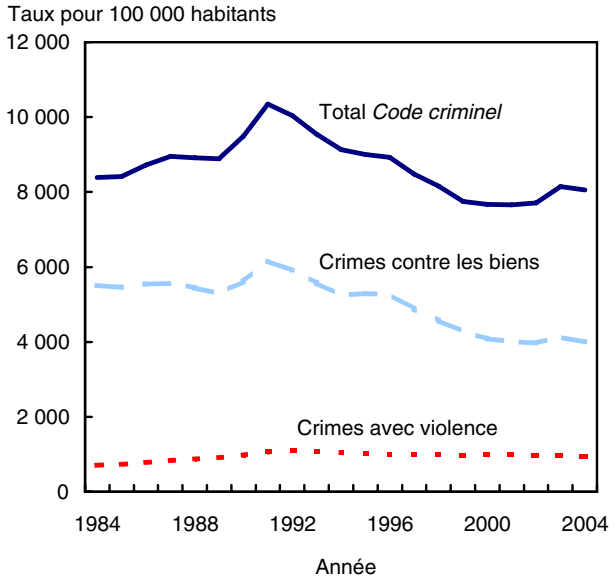

À l'exception d'une hausse en 2003, le taux de criminalité a baissé en général depuis le sommet enregistré en 1991. La police a déclaré environ 2,6 millions d'infractions en 2004, ayant donné un taux de criminalité de 12 % inférieur à ce qu'il était une décennie plus tôt.

La baisse observée l'an dernier était, dans une large mesure, attribuable à un repli de 5 % en Ontario, qui a affiché le plus faible taux de criminalité au pays pour la deuxième année d'affilée. La plus grande partie de cette baisse était la conséquence d'importantes diminutions du nombre de crimes déclarés dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) de Toronto, de Hamilton, d'Ottawa et de St. Catharines–Niagara.

L'Île-du-Prince-Édouard a été la seule autre province qui a déclaré une importante baisse du nombre de crimes. Le taux de criminalité de la Saskatchewan, qui a affiché la plus forte augmentation de toutes les provinces en dix ans, a légèrement reculé en 2004. Le Nouveau-Brunswick a déclaré la plus forte hausse, soit de 3 %.

Note aux lecteurs

Le présent communiqué est fondé sur un Juristat *annuel publié aujourd'hui par le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ).*

Les données sur les affaires signalées à la police sont saisies et transmises au CCSJ dans le cadre du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC), selon un ensemble commun de règles de déclaration, de catégories et de définitions approuvé à l'échelle nationale.

Des données DUC sont disponibles depuis 1962 pour l'ensemble du pays et pour les provinces et les territoires, ainsi que depuis 1991 pour les régions métropolitaines de recensement.

Le nombre de crimes avec violence diminue mais le taux d'homicides augmente

Au total, environ 300 000 crimes avec violence ont été signalés à la police en 2004 et la majorité était des voies de fait simples. Le taux de crimes avec violence a affiché un recul de 2 %, ayant poursuivi une tendance généralement en baisse amorcée en 1992. Le taux de crimes avec violence était de 10 % inférieur à ce qu'il était une décennie plus tôt, mais de 35 % plus élevé que 20 ans auparavant.

Le taux d'homicides au Canada a augmenté de 12 % en 2004 après être descendu l'année précédente à son niveau le plus bas en 36 ans. La police a déclaré 622 victimes d'homicide, soit 73 de plus que l'année précédente. La plus grande partie de cette augmentation était attribuable à l'Alberta, à la Colombie-Britannique et au Québec. Le taux de 1,9 homicide par 100 000 habitants était de 5 % inférieur à ce qu'il était dix ans plus tôt.

Les taux d'homicides les plus élevés ont été enregistrés dans les territoires et dans l'ouest du Canada. Parmi les provinces, le Manitoba a déclaré le taux le plus élevé (4,3), suivi de la Saskatchewan (3,9). Les provinces de l'Atlantique ont déclaré les taux les plus faibles.

Parmi les neuf RMR les plus grandes, Winnipeg a affiché le taux d'homicides le plus élevé, suivie d'Edmonton et de Vancouver. Québec et Ottawa ont déclaré les taux les plus faibles.

Parmi les 18 RMR les plus petites, Regina, Abbotsford et Saskatoon ont enregistré les taux les plus élevés. Aucun homicide n'a été déclaré en 2004 à Thunder Bay, à Kingston, à Sherbrooke et dans le Greater Sudbury / Grand Sudbury.

Le taux d'homicide augmente mais demeure inférieur à ce qu'il était il y a 20 ans

Taux pour 100 000 habitants

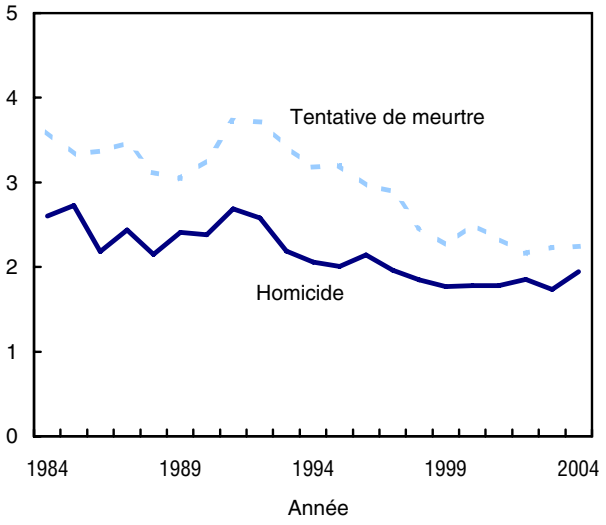

La baisse du nombre de vols qualifiés commis avec une arme à feu se poursuit

Le taux d'affaires de vol qualifié a fléchi de 4 % en 2004. La police a déclaré plus de 27 000 vols qualifiés, dont la moitié ont été commis sans arme. Les vols qualifiés commis avec une arme à feu ont poursuivi leur tendance à la baisse, ayant reculé de 3 % en 2004 et représenté un vol qualifié sur sept. Les autres 35 % des vols qualifiés ont été commis à l'aide d'autres armes comme des couteaux.

Malgré une baisse nationale des vols qualifiés, les provinces de l'Atlantique ont enregistré d'importantes hausses en 2004, allant de 19 % en Nouvelle-Écosse à près de 100 % à Terre-Neuve-et-Labrador. Toutefois, les taux de vols qualifiés dans les provinces de l'Atlantique sont demeurés en deçà du taux national.

Environ 41 % de tous les vols qualifiés ont été commis dans des établissements commerciaux, y compris 16 % dans des dépanneurs ou des stations-service et 5 % dans des banques. Les autres endroits les plus fréquents étaient la rue ou le trottoir (30 %), les résidences privées (8 %), les terrains de stationnement (6 %) et les aires ouvertes (5 %).

Les crimes contre les biens reprennent leur tendance à la baisse

La police a signalé près de 1,3 million de crimes contre les biens l'an dernier. Le taux de crimes contre les biens a fléchi de 3 %, la plupart des catégories ayant affiché une baisse. Les crimes contre les biens ont poursuivi le recul général amorcé en 1991, à l'exception de l'augmentation notable observée en 2003.

Le taux d'introductions par effraction a diminué de 4 % pour s'établir juste au-dessous de 275 000, en baisse de 36 % par rapport au taux enregistré une décennie plus tôt. Plus de la moitié (56 %) des introductions par effraction ont été commises dans des domiciles, environ le tiers (31 %) dans des entreprises et les autres 13 %, dans d'autres endroits comme des remises de jardin et des écoles.

L'Île-du-Prince-Édouard et l'Ontario ont déclaré les plus faibles taux d'introductions par effraction, tandis que les taux les plus élevés ont été enregistrés dans l'Ouest, particulièrement en Saskatchewan. Terre-Neuve-et-Labrador a déclaré la plus forte augmentation du taux d'introductions par effraction, en hausse de 16 %.

La police a déclaré près de 170 000 véhicules volés l'an dernier. Le taux de vols de véhicules à moteur a reculé de 4 %. Après avoir atteint un sommet en 1996, ce taux a baissé chaque année sauf deux.

Juste un peu plus de la moitié de tous les véhicules volés étaient des voitures tandis que 34 % étaient des camions, des fourgonnettes et des véhicules utilitaires sport. Le taux de vols de véhicules automobiles a fléchi de 4 % tandis que les vols de camions ont reculé de 2 %.

L'Ontario (-12 %) et la Colombie-Britannique (-6 %) ont déclaré les plus importantes diminutions de vols de véhicules automobiles, tandis que Terre-Neuve-et-Labrador (+52 %), la Nouvelle-Écosse (+24 %) et le Manitoba (+23 %) ont enregistré les augmentations les plus fortes. Le Manitoba a continué d'afficher le taux le plus élevé de toutes les provinces, principalement en raison du taux élevé de vols de véhicules automobiles à Winnipeg.

Les taux de criminalité sont plus élevés dans les territoires et dans les provinces de l'Ouest

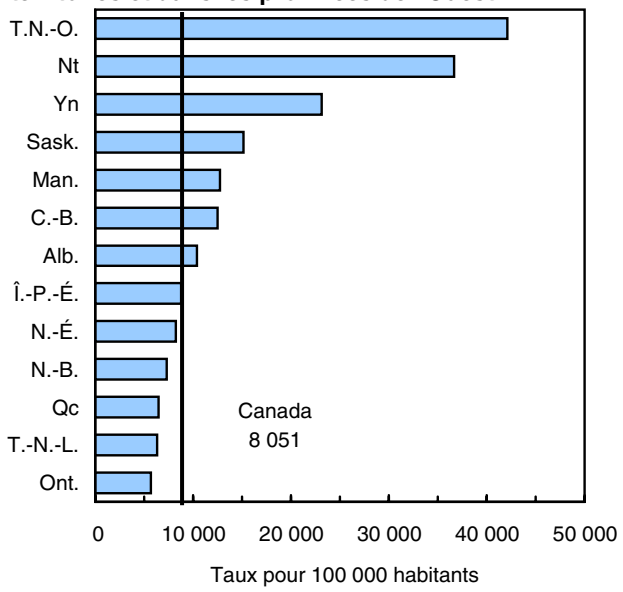

Après avoir affiché d'importantes hausses consécutives en 2002 et en 2003, le taux d'augmentation des affaires de contrefaçon déclarées par la police a ralenti pour s'établir à 14 %. En 2004, la contrefaçon représentait 6 % de toutes les affaires criminelles, soit une proportion quatre fois plus élevée que celle enregistrée seulement cinq ans plus tôt. Selon la Banque du Canada, 87 % de tous les faux billets découverts en circulation l'an dernier étaient des billets de 10 $ et de 20 $.

Le taux d'affaires liées aux drogues recommence à augmenter

Le taux d'affaires liées aux drogues a augmenté de 11 % l'an dernier après avoir reculé de 7 % en 2003. Dans le cas de la moitié de près de 100 000 affaires liées aux drogues connues de la police en 2004, il s'agissait de possession de cannabis. Le taux d'affaires de possession de cannabis a augmenté de 15 %.

La culture du cannabis, ou opération de culture de la marijuana, a plus que doublé au cours de la dernière décennie, étant passée de 3 400 affaires en 1994 à plus de 8 000 affaires l'année dernière. En 2004, le taux d'affaires liées à la cocaïne a augmenté de 17 %, leur nombre s'étant établi à près de 17 000.

Diminution de la criminalité chez les jeunes

Près de 78 000 jeunes de 12 à 17 ans ont été accusés d'une infraction au *Code criminel* l'an dernier, tandis que 101 000 autres affaires impliquant des jeunes ont été classées sans mise en accusation formelle.

Il en a résulté une régression de 4 % du taux de criminalité global chez les jeunes, soit une baisse de 6 % des jeunes mis en accusation et une diminution de 2 % des affaires impliquant des jeunes classées sans mise en accusation. Le taux de criminalité chez les jeunes a été généralement à la hausse de 1999 à 2003.

Le taux de jeunes inculpés de crimes avec violence a fléchi de 2 %. Ce taux est demeuré relativement stable au cours des dix années précédentes, à l'exception d'une importante augmentation observée en 2000. Des baisses ont été enregistrées dans la plupart des catégories de crimes avec violence perpétrés par des jeunes, y compris une diminution de 30 % du taux d'homicides chez les jeunes et un recul de 2 % du taux de vols qualifiés.

Le taux de crimes contre les biens chez les jeunes a chuté de 8 %. La majorité des infractions contre les biens ont diminué, on a notamment observé une baisse de 11 % du taux de vols de véhicules automobiles et un repli de 8 % du taux d'introductions par effraction.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 252-0013 et 252-0014.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3302.

Le *Juristat : Statistiques de la criminalité au Canada, 2004*, vol. 25, nº 5 (85-002-XIF, 9 $ / 75 $; 85-002-XPF, 11 $ / 100 $) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services d'information à la clientèle au (613) 951-9023 ou composez sans frais le 1 800 387-2231, Centre canadien de la statistique juridique.

□

Taux de criminalité pour certaines infractions

	2004		var. en %	
	nombre	taux[1]	2003-2004	1994 à 2004
Homicides	622	2	12,3	-5,3
Tentatives de meurtre	717	2	0,5	-29,4
Voies de fait (niveaux 1, 2, 3)	233 774	732	-2,2	-4,5
Autres voies de fait	12 873	40	1,8	-18,1
Agressions sexuelles (niveau 1,2,3)	23 534	74	-0,8	-32,6
Autres infractions sexuelles	2 625	8	1,4	-37,6
Enlèvements	635	2	12,6	-48,9
Vols qualifiés	27 477	86	-4,2	-14,0
Total–crimes avec violence	**302 257**	**946**	**-2,0**	**-9,7**
Introductions par effraction	274 717	860	-4,4	-35,7
Vols de véhicules à moteur	169 544	531	-3,5	-3,5
Vols de plus de 5 000 $	17 294	54	-11,7	-40,8
Vols de 5 000 $ et moins	680 885	2 131	-3,7	-23,4
Possession de biens volés	35 400	111	5,8	6,7
Fraudes	97 091	304	3,5	-14,6
Total–crimes contre les biens	**1 274 931**	**3 991**	**-3,2**	**-24,1**
Méfaits	353 661	1 107	-2,0	-19,1
Contrefaçon	159 889	500	13,8	333,5
Violation des conditions de la libération sous caution	104 334	327	2,3	43,6
Troubler la paix	117 022	366	12,7	107,4
Armes offensives	18 002	56	1,2	-13,5
Prostitution	6 493	20	13,1	5,7
Crimes d'incendie	13 148	41	-6,1	-11,7
Autres	222 123	695	-4,4	-13,2
Total–autres infractions au Code criminel	**994 672**	**3 114**	**1,8**	**10,4**
Total–Code criminel (exclut les infractions aux règlements de la circulation)	**2 571 860**	**8 051**	**-1,2**	**-11,8**
Cannabis–total	**67 832**	**212**	**10,0**	**52,0**
Possession	48 052	150	15,3	53,8
Trafic	10 470	33	-1,4	16,9
Culture	8 328	26	-4,0	120,1
Importation	982	3	45,0	55,8
Cocaïne	16 837	53	17,3	23,9
Héroïne	792	2	19,5	-55,3
Autres drogues	11 674	37	6,9	85,6
Drogues–total	97 135	304	10,9	46,6

1. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants.

Taux de criminalité, provinces et territoires

	Crimes avec violence		Crimes contre la propriété		Total au Code criminel[1]	
	2004	2003 à 2004	2004	2003 à 2004	2004	2003 à 2004
	taux*	var. en %	taux*	var. en %	taux*	var. en %
Canada	**946**	**-2,0**	**3 991**	**-3,2**	**8 051**	**-1,2**
Terre-Neuve-et-Labrador	917	-2,5	2 738	4,6	6 320	1,1
Île-du-Prince-Édouard	799	-12,0	3 505	-3,3	8 220	-5,5
Nouvelle-Écosse	1 190	-1,0	3 894	6,5	8 764	1,7
Nouveau-Brunswick	937	-5,1	3 003	-1,2	7 313	2,9
Québec	726	0,0	3 202	-3,1	6 493	0,1
Ontario	755	-3,2	3 013	-5,9	5 702	-5,1
Manitoba[2]	1 602	-1,7	5 699	1,9	12 753	1,5
Saskatchewan	2 006	-2,6	6 238	-5,7	15 159	-1,9
Alberta	1 087	-1,3	5 064	-1,3	10 390	0,7
Colombie-Britannique	1 195	-1,5	6 763	-2,9	12 522	0,2
Yukon	3 236	-16,5	6 341	-16,3	23 125	-12,8
Territoires du Nord-Ouest	6 865	1,7	7 414	2,5	42 126	11,7
Nunavut	7 884	-1,9	6 959	-4,4	36 685	4,4

* *Les taux sont calculés pour 100 000 habitants.*
1. *Le total des infractions au Code criminel inclut d'autres infractions au Code criminel (exception des règlements à la circulation) non présentées dans ce tableau.*
2. *Les données sur la criminalité d'avril à décembre 2004 pour Winnipeg sont des estimations (à l'exception des homicides et des vols de véhicules à moteur) en raison de l'implantation d'un nouveau système de gestion de dossiers.*

Certaines affaires d'infractions au Code criminel, régions métropolitaines de recensement

	Homicide	Vol qualifié	Introduction par effraction	Vol de véhicules à moteur	Total des infractions au Code criminel	
	taux de 2004*	taux de 2004*	taux de 2004*	taux de 2004*	taux de 2004*	var. en % de 2003 et 2004*
RMR population de 500 000 et plus						
Winnipeg[1]	4,9	229	1 124	1 932	12 167	1,9
Vancouver	2,6	148	1 325	1 104	11 814	0,2
Edmonton	3,4	141	1 129	1 018	11 332	3,0
Montréal	1,7	150	894	663	8 173	2,7
Calgary	1,9	91	815	457	7 101	-3,2
Hamilton	1,3	88	680	540	5 764	-13,0
Ottawa[2]	1,1	84	578	316	5 663	-10,0
Québec	0,8	59	783	277	4 997	-0,9
Toronto	1,8	103	449	325	4 699	-8,6
RMR population entre 100 000 et 500 000						
Regina	5,0	211	2 112	1 351	15 430	2,4
Saskatoon	3,3	209	1 797	590	13 767	-9,1
Abbotsford	4,4	97	1 390	1 529	13 252	-1,2
Victoria	1,5	76	935	336	10 309	-2,2
Halifax	2,4	161	957	540	9 924	5,0
Thunder Bay	0,0	85	865	323	9 226	8,2
Windsor	1,2	70	922	455	7 676	4,0
London	1,1	70	732	611	7 335	-3,0
Saint John	0,7	63	679	135	7 056	-8,3
Kingston	0,0	49	647	233	7 010	2,6
St. John's	0,6	50	1 149	325	6 787	4,2
St. Catharines–Niagara	1,6	63	737	354	6 222	-9,0
Greater Sudbury / Grand Sudbury	0,0	41	851	489	6 188	-4,7
Sherbrooke	0,0	49	855	526	6 094	-9,0
Gatineau[3]	0,4	59	928	304	5 909	-4,9
Kitchener	1,3	80	738	459	5 887	-0,2
Trois-Rivières	0,7	45	692	367	4 787	-9,9
Saguenay	1,3	18	542	337	4 079	-2,4

* *Les taux sont calculés sur une base de 100 000 habitants.*
1. *Les données sur la criminalité d'avril à décembre 2004 pour Winnipeg sont des estimations (à l'exception des homicides et des vols de véhicules à moteur) en raison de l'implantation d'un nouveau système de gestion de dossiers.*
2. *Ottawa réfère à la partie de la RMR Ottawa–Gatineau située en Ontario.*
3. *Gatineau réfère à la partie de la RMR Ottawa–Gatineau située au Québec.*

■

Étude : Disparités de revenu entre les villes et les provinces

2001

Dans les provinces dont la population est concentrée plus fortement dans les petites villes et dans les régions rurales, les revenus d'emploi par habitant ont tendance à être beaucoup plus faibles, selon une nouvelle étude.

L'étude, qui repose sur les données du Recensement de 2001, vise à vérifier une perception qui remonte à loin, selon laquelle les disparités de revenu entre les provinces sont le résultat, en partie à tout le moins, de variations dans les niveaux d'urbanisation d'une province à l'autre.

Selon l'étude, dans les 10 provinces, les revenus d'emploi par habitant augmentent avec la taille de la ville. Les revenus par habitant sont aussi plus élevés dans les villes que dans les régions rurales.

Par conséquent, les provinces dont la population est relativement concentrée dans des petites villes et des régions rurales, comme les provinces de l'Atlantique et la Saskatchewan, ont tendance à avoir des revenus d'emploi par habitant plus faibles.

La population rurale est importante dans les provinces de l'Atlantique et en Saskatchewan

%

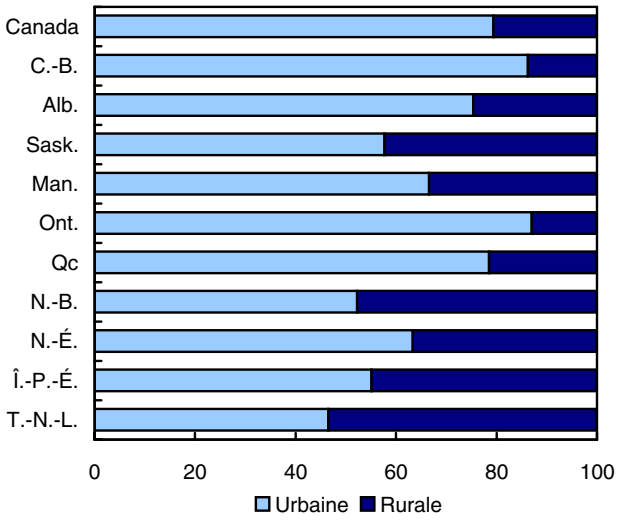

Dans ces provinces, au moins la moitié des disparités de revenu par rapport à l'échelle nationale était attribuable à la répartition de la population entre les villes et les régions rurales.

Par exemple, le revenu par habitant en Nouvelle-Écosse était inférieur de 3 616 $ à l'échelle nationale en 2001. Cette disparité se décompose comme suit : 2 007 $ étaient attribuables à la composition urbaine-rurale de la province et 1 609 $, à d'autres facteurs.

À l'échelle nationale, presque 80 % de la population était concentrée dans des régions urbaines. Toutefois, plus de 40 % de la population de la Saskatchewan et de la plupart des provinces de l'Atlantique était concentrée dans des régions rurales.

Une proportion importante de la population était aussi concentrée dans des petites villes, où le revenu d'emploi par habitant avait tendance à être inférieur à l'échelle nationale.

Le revenu d'emploi par habitant augmente avec la taille de la ville

L'étude a fait ressortir un rapport positif étroit entre la taille d'une région urbaine et le revenu d'emploi par habitant.

En 2001, le revenu d'emploi par habitant dans trois régions métropolitaines de recensement ayant une population supérieure à 1,5 million d'habitants, soit Toronto, Montréal et Vancouver, se chiffrait à 18 400 $. Il était à peu près similaire, soit autour de 18 500 $, dans les grandes régions urbaines comptant entre 500 000 et 1 499 999 habitants. Toutefois, dans les petits centres, le revenu diminuait systématiquement.

Le revenu d'emploi par habitant dans les villes de taille moyenne, dont la population se situait de 100 000 à 499 999 habitants, se chiffrait à 15 800 $. Dans les petites villes, c'est-à-dire celles comptant de 10 000 à 99 999 habitants, le revenu d'emploi était d'environ 14 100 $ par habitant.

Le revenu d'emploi par habitant était aussi plus faible dans les régions rurales. Les régions rurales situées à distance de navettage des villes, c'est-à-dire celles «dans la zone d'influence urbaine», avaient un revenu par habitant d'environ 12 200 $. Dans les régions rurales plus éloignées, qui ne sont pas situées à distance de navettage d'une ville, le revenu par habitant était de 8 600 $.

Le revenu d'emploi par habitant diminue avec la taille de la ville

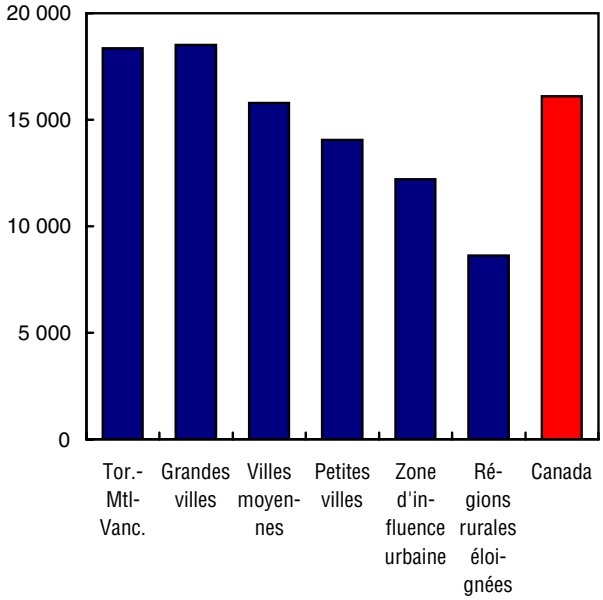

En fait, l'écart dans le revenu d'emploi par habitant entre les villes les plus importantes du Canada et les régions rurales les plus éloignées était plus grand que l'écart entre les provinces.

En 2001, la plus grande disparité dans le revenu par habitant entre les provinces était d'environ 8 000 $. Par ailleurs, l'écart le plus grand entre les régions urbaines et rurales était d'un peu moins de 10 000 $.

Les disparités de revenu sont plus grandes dans les provinces dont la population rurale est importante

En 2001, les provinces de l'Atlantique et la Saskatchewan avaient un revenu par habitant inférieur à la moyenne, en raison, dans une large mesure, de la concentration de leurs populations dans de petites régions urbaines et rurales.

À Terre-Neuve-et-Labrador, environ 48 % des disparités de revenu par rapport à l'échelon national était attribuable à la composition urbaine-rurale de la population. Cette proportion était encore plus élevée dans les autres provinces de l'Atlantique.

En Saskatchewan, 84 % des disparités de revenu pouvaient être attribuées à la concentration de la population dans les petites régions urbaines et rurales.

Toutefois, la composition urbaine-rurale de la population ne constituait pas un déterminant important des disparités de revenu dans toutes les provinces.

Par exemple, les niveaux de revenu relativement élevés en Ontario étaient attribuables principalement aux revenus supérieurs à la moyenne à Toronto, Ottawa et Hamilton, comparativement à des villes de taille similaire.

Par contre, les revenus d'emploi relativement faibles au Québec et au Manitoba étaient attribuables à la faiblesse des revenus à Montréal et à Winnipeg.

Sources des disparités provinciales du revenu d'emploi par habitant

Revenu d'emploi par habitant : disparité par rapport au Canada

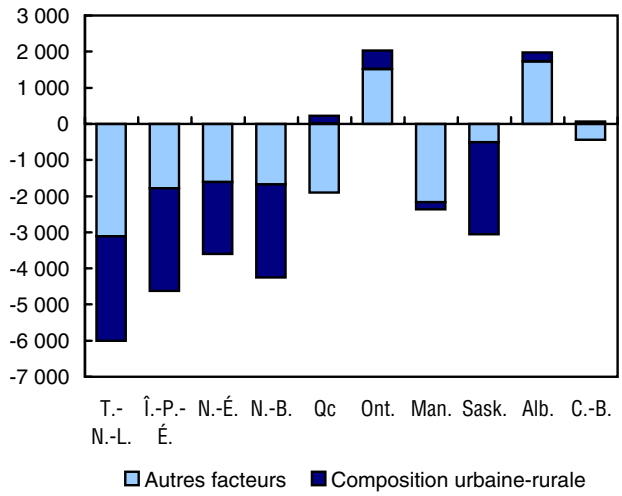

La faiblesse du revenu d'emploi par habitant dans les petites villes et les régions rurales comporte un lien avec les faibles taux d'emploi

Les revenus d'emploi par habitant étaient plus faibles dans les petites régions urbaines et rurales, en partie parce que leurs taux d'emploi étaient moins élevés.

Par exemple, 65 % de la population en âge de travailler de 15 ans et plus occupait un emploi dans les grandes régions urbaines, comparativement à seulement 50 % dans les régions rurales éloignées.

Les marchés du travail urbains, et plus particulièrement les marchés du travail des villes importantes, semblent être plus dynamiques, une proportion sensiblement plus élevée de la population en âge de travailler y occupant un emploi.

Toutefois, une fois contrôlées les différences dans les taux d'emploi entre les régions urbaines et rurales, le revenu par habitant des petites villes et des régions rurales était toujours moins élevé que dans les grandes régions urbaines.

Cela vient pour une large part du fait que les travailleurs en emploi des grandes villes touchent une rémunération plus élevée que ceux des petites villes et des régions rurales.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3901.

Le document de recherche «Disparités de revenu entre les provinces dans une perspective urbaine-rurale : Données du Recensement 2001» est maintenant accessible en ligne dans la série *Aperçus sur l'économie canadienne*, n° 12 (11-624-MIF, gratuit). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Gratuites*, puis *Comptes nationaux*.

D'autres études sur la géographie économique peuvent être consultées gratuitement à la page *Mise à jour de l'analyse économique* de notre site Web (11-623-XIF, gratuit).

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec John Baldwin au (613) 951-8588, Division de l'analyse microéconomique. ■

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs

Juin 2005 (données provisoires)

En juin, les 42 aéroports avec tours de contrôle de la circulation aérienne de NAV CANADA ont déclaré 387 881 décollages et atterrissages au total, en baisse de 6,3 % comparativement à juin 2004 (413 927 mouvements). Quatorze aéroports ont enregistré des augmentations des mouvements d'une année à l'autre en juin. Sept aéroports ont enregistré des baisses de plus de 20 % en juin, par rapport à un aéroport en mai 2005.

Les mouvements itinérants (mouvements d'un aéroport vers un autre) ont diminué de 4,1 % (-12 238 mouvements) en juin par rapport à juin 2004. Les mouvements locaux (mouvements des aéronefs qui demeurent dans les environs de l'aéroport déclarant) ont diminué de 11,6 % (-13 808 mouvements) en juin par rapport à juin 2004.

Les dix premiers aéroports pour ce qui est du nombre de mouvements itinérants en juin ont enregistré des changements variant d'une hausse de 3,8 % (+736 mouvements) à Calgary International à une diminution de 15,3 % (-1 393 mouvements) à Toronto/Buttonville Municipal. Quatre aéroports parmi les dix premiers ont enregistré des hausses par rapport à sept aéroports en mai 2005.

Les dix premiers aéroports pour ce qui est du nombre de mouvements locaux ont rapporté des changements d'une année à l'autre variant d'une augmentation de 18,1 % (+629 mouvements) à Chicoutimi/St-Honoré à une baisse de 34,9 % (-3 279 mouvements) à Montréal/St-Hubert. Cinq aéroports parmi les dix premiers ont enregistré des hausses par rapport à huit aéroports en mai 2005.

La parution de juin de *Statistiques relatives aux mouvements des aéronefs*, vol. 4, n° 6 (51F0001PIF, TP1496, gratuite) est maintenant accessible en ligne. À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Gratuites*, puis *Transports et entreposage*.

Les données provisoires pour les 56 aéroports avec tours de contrôle et les aéroports dotés de stations d'information de vol de NAV CANADA sont aussi disponibles pour juin.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2715.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Kathie Davidson au (613) 951-0141 (*aviationstatistics@statcan.ca*), Division des transports. Télécopieur : (613) 951-0010. ■

La revue des céréales et des graines oléagineuses

Mai 2005

En juin, le prix à terme du soya à la Bourse de Chicago s'est redressé pendant la plus grande partie du mois, dans un contexte d'irrégularité alimentée par les prévisions météorologiques et les préoccupations quant à la sécheresse à l'est de la Ceinture de maïs des États-Unis. Les préoccupations suscitées par la rouille du soya d'Asie, les pucerons nuisibles au soya et les perspectives d'une diminution de la superficie ensemencée officielle ont contribué à apporter un soutien sous-jacent. La sécheresse dans le Mid-West, les prévisions météorologiques et les gains des retombées du soya ont favorisé la hausse du prix à terme du maïs. Par la suite, au cours des derniers jours du mois, les prix à terme du soya et du maïs ont chuté, ayant effacé les gains réalisés antérieurement par les prix.

À la Bourse de Winnipeg, le prix à terme du canola a augmenté pendant la plus grande partie du mois, soutenu par le redressement du prix à terme du soya. Le prix à terme du canola a chuté de quelques dollars la tonne à la suite de la parution des estimations sur la superficie ensemencée. Par la suite, la pression à la baisse a diminué en raison de l'incertitude quant à la portée de tout abandon de superficie dans l'est des Prairies. Néanmoins, les négociants ont estimé que les conditions de croissance favorables en Alberta et en Saskatchewan permettraient la production d'une récolte substantielle de canola. L'aperçu favorable des récoltes, assorti de la baisse marquée du prix à terme du canola au cours des trois derniers jours commerciaux du mois, ont entraîné la perte des gains précédents par rapport au prix à terme du canola.

Il est maintenant possible de consulter les données du numéro de mai de la *Revue des céréales et des graines oléagineuses*. L'information comprend des données sur la production, les stocks, les prix, la transformation intérieure, les exportations, les livraisons des agriculteurs et des analyses du bilan céréalier.

Le rapport de situation de juin, qui présente un aperçu de la conjoncture actuelle du marché, tant au Canada qu'à l'étranger, figure également dans le numéro de mai de la *Revue des céréales et des graines oléagineuses* (22-007-XIB, 12 $ / 120 $) qui paraîtra sous peu.

Pour obtenir des renseignements généraux, communiquez avec le Service à la clientèle en composant sans frais le 1 800 465-1991 (*agriculture@statcan.ca*). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Dave Roeske au (613) 951-0572) (*dave.roeske@statcan.ca*), Division de l'agriculture. ■

Livraisons des principales céréales

Juin 2005

Il est maintenant possible de consulter les données de juin sur les livraisons des principales céréales.

Données stockées dans CANSIM : tableau 001-0001.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 3403, 3404 et 3443.

Le numéro de juin de *La revue des céréales et des graines oléagineuses* (22-007-XIB, 12 $ / 120 $) paraîtra sous peu.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Dave Roeske au (613) 951-0572 (*dave.roeske@statcan.ca*) ou communiquez avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1 800 465-1991 (*agriculture@statcan.ca*), Division de l'agriculture. ■

Statistiques sur le broyage

Juin 2005

Les triturateurs canadiens ont broyé 201 577 tonnes métriques de canola en juin, selon les données de l'Enquête mensuelle sur le broyage. La production d'huile s'est chiffrée à 81 755 tonnes et celle de tourteaux a atteint 127 300 tonnes.

Données stockées dans CANSIM : tableau 001-0005.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3404.

Le numéro de juin de *La revue des céréales et des graines oléagineuses* (22-007-XIB, 12 $ / 120 $) paraîtra sous peu.

Pour obtenir des renseignements généraux, communiquez avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1 800 465-1991 (*agriculture@statcan.ca*). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Dave Roeske au (613) 951-0572 (*dave.roeske@statcan.ca*), Division de l'agriculture. ■

Transport du pétrole brut et des produits pétroliers raffinés par pipeline

Avril 2005

Il est maintenant possible de consulter les données sur les arrivages nets par pipeline de pétrole brut et d'équivalents, de gaz de pétrole liquéfié et de produits pétroliers raffinés, de même que sur les exportations de pétrole brut par pipeline et les livraisons de pétrole brut par pipeline aux raffineries canadiennes pour avril 2005.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 133-0001 à 133-0005.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 2148 et 2191.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au (613) 951-9497 ou composez sans frais le 1 866 873-8789 (*energ@statcan.ca*), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Nouveaux produits

L'observateur économique canadien, juillet 2005, vol. 18, nº 7
Numéro au catalogue : 11-010-XPB (25 $/243 $).

L'observateur économique canadien. Supplément statistique historique, 2004
Numéro au catalogue : 11-210-XPB (28 $).

Aperçus sur l'économie canadienne, nº 12
Numéro au catalogue : 11-624-MIF
(gratuit).

Techniques d'enquête, juin 2005, vol. 31, nº 1
Numéro au catalogue : 12-001-XIF (23 $/44 $).

Techniques d'enquête, 2005, vol. 31, nº 1
Numéro au catalogue : 12-001-XPB (30 $/58 $).

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs, juin 2005, vol. 4, nº 6
Numéro au catalogue : 51F0001PIF
(gratuit).

Commerce de gros, mai 2005, vol. 68, nº 5
Numéro au catalogue : 63-008-XIF (15 $/150 $).

Juristat, vol. 25, nº 5
Numéro au catalogue : 85-002-XIF (9 $/75 $).

Juristat, vol. 25, nº 5
Numéro au catalogue : 85-002-XPF (11 $/100 $).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette et –XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le :	**1 800 267-6677**
Pour les autres pays, composez le :	**1 613 951-7277**
Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le :	**1 877 287-4369**
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le :	**1 800 700-1033**

Pour commander par la poste, écrivez à : Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : *infostats@statcan.ca* ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada *(www.statcan.ca)*. À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

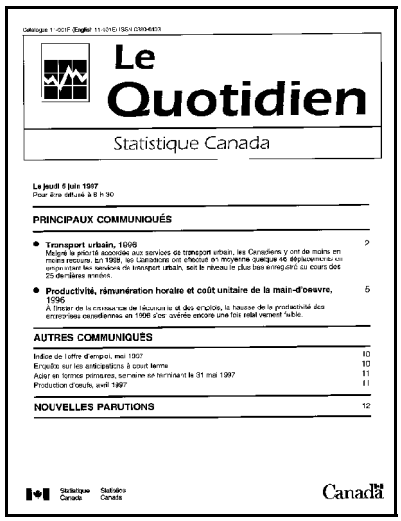

Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 5 juin 1997
Pour être diffusé à 8 h 30

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
  Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 46 déplacements en empruntant les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5
  À l'instar de la croissance de l'économie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 s'est avérée encore une fois relativement faible.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Indice de l'offre d'emploi, mai 1997 10
Enquêtes sur les anticipations à court terme 10
Acier en formes primaires, semaine se terminant le 31 mai 1997 11
Production d'œufs, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 12

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse *http://www.statcan.ca*. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à *listproc@statcan.ca.* Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2004. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source : Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire : Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.